A. Typologie du discours

Tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un genre de discours ou type de discours. Les locuteurs disposent de différents termes pour désigner et catégoriser l'immense variété des textes produits par la société : d'une simple conversation à un roman philosophique en passant par un rapport de stage, une carte de vœux, un journal, un tract, un manuel, un journal, etc. Ce texte peut être écrit, oral ou même visuel (d'une simple image qui vaut mille maux à une toile de maitre.

Typologies communicationnelles

Le discours est catégorisé en fonction de ce que le locuteur fait avec son énoncé. De ce fait, un « discours didactique », n'est pas un « discours religieux », encore moins, « un discours polémique », etc. Il y a donc autant de classifications désignées par fonctions du langage (catégorisations abstraites d'infinis discours) ou fonctions sociales (découpages de la société en secteurs d'activité (politiques, éthiques, esthétiques, etc.)).

1. Les fonctions du langage

Pour Jakobson, il existe plusieurs fonctions du langage :

- Fonction référentielle (ou dénotative) : le message est centré sur le référent, le sujet même du message. Le langage décrit le monde ; il s'agit bien souvent de la fonction primordiale du langage.
- Fonction expressive (ou émotive) : le message est centré sur l'émetteur.
- Fonction conative : le message est centré sur le destinataire. Il peut s'agir d'un message performatif : le message peut faire naître un certain comportement chez l'interlocuteur.
- Fonction métalinguistique : le message est centré sur le langage. Le langage sert à parler de lui-même. Les usagers habituels de la fonction métalinguistique du langage sont, par exemple, les linguistes. D'autres signes appartiennent à cette fonction comme « je veux dire... », « c'est-à-dire », « en d'autres termes », etc.
- Fonction phatique : le message cherche à établir ou à maintenir le contact. « Allô ? », « n'est-ce pas ? », etc. relèvent de la fonction phatique du langage.
- Fonction poétique : le message est centré sur lui-même, sur sa forme esthétique. Le langage joue sur son propre code.

Exemples :

- Dans les textes dominés par fonction conative (tracts publicitaires, modes d'emploi, consignes), le locuteur s'efforce d'agir sur autrui.

- Dans les grammaires et dictionnaires, la fonction est davantage d'ordre métalinguistique (la langue se prend elle-même pour objet).

Il faut retenir que non seulement un même discours mobilise plusieurs fonctions à la fois, mais qu'il est difficile, et ce, pour plusieurs énoncés de les associer de manière précise à une de ces six fonctions.

2. Fonctions sociales

Plusieurs anthropologues et de sociologues proposent de distinguer un certain nombre de fonctions qui seraient nécessaires à la société : fonction ludique pour une devinette par exemple, fonction de contact pour une conversation familière, fonction religieuse pour un sermon, etc.

Typologies linguistiques et discursives

Divers types de discours sont associés à de vastes secteurs de l'activité sociale. Pour un locuteur, maitriser des genres de discours est un facteur d'économie cognitif considérable. M. Bakhtine dira dans ce sens : *« nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre, et entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tous premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensible au tout discursif. […] Si les genres de discours n'existaient pas, et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, l'échange verbal serait impossible »* (Esthétique de la création verbale, Gallimard, 1984). Ainsi, grâce à notre connaissance des genres de discours, nous n'avons pas besoin d'accorder attention constante à tous les détails de tous les énoncés qui nous environnent. Nous sommes capables donc d'identifier tel énoncé comme étant, par exemple, un spot publicitaire, une fable, un poème, une bande dessinée, un article de journal, etc.

Typologies énonciatives

À la base, une distinction est établie par Benveniste entre « discours » et « histoire » (ou « récit »). Pour prendre un exemple caricatural, cette division permet d'opposer un proverbe à une discussion familière : l'énonciation du proverbe implique une sorte de coupure entre énoncé et situation d'énonciation (absence du « je-tu » ; aucune référence au moment et au lieu de l'énonciation), alors qu'une conversation s'organise autour du couple je-tu, et d'un présent qui coïncide au moment de l'énonciation.

Typologies discursives

Les typologies énonciatives sont très éloignées de l'inscription sociale des énoncés. Pour l'analyse du discours, l'idéal serait de s'appuyer sur des typologies proprement discursives, c'est-à-dire qui ne séparent pas les caractérisations liées aux fonctions, aux types et aux genres de discours et les caractérisations énonciatives.

Par exemple : discours de « vulgarisation » correspond à une fonction sociale, amis est également indissociable de certains fonctionnements linguistiques. On ne peut pas séparer ces deux aspects.

B. Paramètres de l'analyse des discours

Il existe diverses typologies de discours. Par conséquent, et selon Defays (2016),

lorsque vous êtes en face d'un texte (écrit, visuel, ou autre), vous devez vous poser les questions suivantes :

1. De quel type de texte s'agit-il ?
2. À qui s'adresse-t-il ? Implicitement ou explicitement, et avec quelle intention ? Plus ou moins claire, précise, floue, etc.
3. Qu'est-ce qui en assure la progression phrase après phrase ?
4. Qu'elles sont les différentes parties constitutives, la composition ?

Pour la question 1 ➔ Il s'agit de typologie textuelle / analyse des discours.
Pour la question 2 ➔ Il s'agit de dispositifs énonciatifs.
Pour la question 3 ➔ Il s'agit de mécanismes de cohésion.

Pour la question 4 ➔ il s'agit de modèles de cohérence.

Donc le fonctionnement d'un texte relève des dispositifs énonciatifs, des mécanismes de cohésions, des modèles de cohérence et de leur articulation (ce qui donne le texte à analyser).

1. **Les dispositifs énonciatifs**

Un discours (quel que soit le texte) ne possède pas uniquement des caractéristiques internes, mais se caractérise par l'(inter)action dont il est issu et qu'il crée et expose entre énoncé et énonciation.

L'image ci-dessus expose une situation d'énonciation, les textes à l'intérieur des bulles sont des énoncés,

Les Quatre (4) paramètres d'énonciation sont :

- **Interaction entre les personnes :** Il s'agit des relations que le texte instaure entre les personnes impliquées (énonciateur, énonciataire : contrat de parole, horizon d'attente, univers cognitif, coopération, concurrence, etc.)
- **Interaction avec le monde :** Il s'agit du monde-référent **dont** on parle & du monde-contexte **où** on parle. On y retrouve la nature et le rôle de la réalité extralinguistique (objet / personne / concept ; physique / psychique / sociale ; réelle / hypothétique / fictive, etc.) que le texte décrit, façonne et dont il est issu, ainsi que les relations entretenues par le texte avec cette réalité sur le plan de l'énoncé et de l'énonciation.

- **Interaction avec le(s) texte(s) / discours** :

- **Les autres discours** (précédents, contemporains) : **Interdiscours,** c'est-à-dire la manière dont un texte assume et gère l'intertextualité en son sein, la nature des autres textes et discours auxquels il fait appel, etc.
- **Le texte lui-même : Métadiscours / Paratexte,** c'est-à-dire la manière dont le texte parle de lui-même, explicitement ou implicitement, ou la manière dont il se présente / est présenté de l'extérieur (support, paratexte, intuition, etc.)

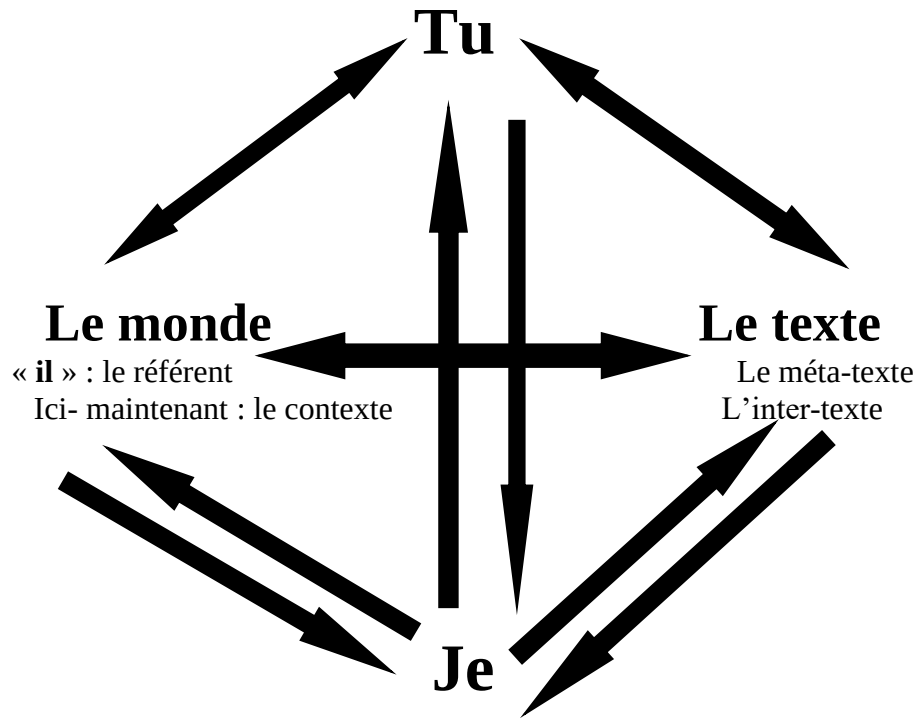

- **Le projet communicatif :** c'est-à-dire la finalité (macro-acte) qu'un discours / texte, qui le caractérise, qui le justifie en rapport avec les personnes impliquées, le monde concerné, les discours / textes évoqués. Et finalement, qui lui donne son « sens » (signification + destination.

L'énonciation est essentiellement la mise en relation **par/dans** le texte, des trois concepts **sujet/monde/texte(s)** en vue de la réalisation d'un projet communicatif (ou la fonction pragmatique).
Un type de discours est identifié en fonction de ses conditions d'énonciation.